



Comment réaliser l'analyse des risques incendie

Description

La prise en compte du risque incendie s'inscrit dans la démarche globale d'évaluation et de prévention des risques de l'entreprise.

Le risque incendie est un sujet préoccupant et toujours d'actualité : toute entreprise est susceptible d'y être un jour confrontée. La prévention dans ce domaine est dès lors indispensable pour éviter des accidents dramatiques. En effet, outre des pertes humaines possibles, les conséquences d'un incendie sont souvent économiquement irrémédiables pour une entreprise.

Jusqu'à la publication de l'arrêté royal du 28 mars 2014 relatif à la prévention de l'incendie sur les lieux de travail, c'était l'article 52 du RGPT qui déterminait les mesures à prendre pour la prévention contre l'incendie. Désormais, l'employeur doit réaliser une analyse des risques en précisant les facteurs de risques qui doivent au minimum être pris en compte (substances utilisées, procédés, nature des activités,...). Sur base des résultats de cette analyse, l'employeur est tenu de prendre des mesures de prévention matérielles et organisationnelles et de les transcrire dans un document qui sera soumis pour avis au CPPT.

Les méthodes d'analyse des risques en matière d'incendie sont peu nombreuses rarement conviviales et exhaustives. C'est pourquoi le CRESEPT a décidé de faire appel à Frank Brys qui propose une méthode directe et très pratique.

Après l'explication des critères d'évaluation qui entrent en ligne de compte ainsi que de leur pondération, la plus grande partie de la journée sera consacrée à l'approche méthodologique et pratique de l'analyse. En effet, au cours de ce workshop vous serez amené à réaliser des analyses du risque incendie pour plusieurs types de locaux ou zones.

Personnes concernées

- Les employeurs, membres de la ligne hiérarchique, travailleurs qui sont en charge de la prévention incendie dans l'entreprise.
- Cette journée s'adresse aussi aux personnes qui sont/seront désignées comme le(s) gestionnaire(s) du service de lutte contre l'incendie de l'entreprise et qui devront collaborer à l'analyse des risques incendie.
- Les conseillers en prévention désireux de se perfectionner dans ce domaine et être en mesure de donner des avis à leur employeur quant à l'analyse des risques incendie. A noter que cette journée s'inscrit dans le cadre du recyclage obligatoire des conseillers en prévention.

Programme

09h00 – 12h00

- Introduction.
- Checklist relative à la prévention incendie sur les lieux de travail.
- Critères d'évaluation et leur interprétation.
- Mise en pratique : réalisation d'analyse des risques incendie dans plusieurs locaux ou zones.

13h00 – 16h00 :

- Mise en pratique (suite)
- Présentation et discussion des résultats.





| Frais de participation

Sur demande - info@cresept.be
(notes de cours, pauses café, déjeuner avec boissons)

| Lieu

CRESEPT Avenue W. A. Mozart, 4 - 1620 DROGENBOS

Renseignements et inscriptions :

Renseignements : Fabienne VANDER CRUYS | Tél. +32 (0)2 376 94 74 | info@cresept.be

Toutes nos formations sont disponibles sur www.cresept.be